

extrémité à un second pavillon en tout semblable au premier pour la symétrie de la façade qui regarde le jardin. La hauteur du carré des aîles est de 5 pieds, celle des pavillons est de 11 pieds. Le toit est garni de ventilateurs. Chaque aîle est garnie de deux rangées de loges séparées par une longue allée aboutissant à la cuisine. Cette disposition facilite beaucoup la distribution de la nourriture pour l'engrais comme pour l'élevage. Chaque loge est pourvue d'une auge à fond rond, en fer, d'après le modèle Crockill. Le volet se pousse ou se ramène à volonté, et est maintenu à sa place par un verrou au moyen d'une échancrure dans laquelle il tombe. Ainsi l'homme de service peut nettoyer l'auge et y mettre la nourriture sans aucun trouble de la part de l'animal; et celui-ci peut manger à l'aise et sans distraction, quand le volet a été retiré. Ce volet est en bois. Il est bombé en dedans pour donner plus d'espace. Chaque loge d'engrais est de 6 pieds sur 8. C'est juste l'espace nécessaire pour que le porc puisse se coucher commodément sans pouvoir prendre d'exercice. Les loges des truies portières sont un peu plus grandes. Chacune a une petite cour. Les pores hivernant sont seuls en commun. Dans le soubassement de l'aîle servant à l'engrais, arrivent tous les fumiers et les urines au moyen de petits canaux traversant le fond de chaque rangée de loges dans toute la longueur des deux aîles. Cette partie de l'édifice est assez élevée pour permettre à un cheval attelé d'y entrer pour enlever les fumiers. C'est dans cet endroit que l'on dépose toutes les herbes provenant du serelage du jardin. On obtient par ce moyen une masse considérable de fumier. Que l'on veuille bien jeter un coup-d'œil sur l'un des plans envoyés à l'Exposition.

Améliorations foncières.

En 1758, lorsque l'administration de l'école entra en jouissance du domaine destiné à l'enseignement pratique des élèves, et à donner au public des démonstrations de cultures perfectionnées, tous les champs étaient semés de gros tas de pierres, dont le moindre inconvénient était d'empêcher les labours réguliers. Chaque clos était divisé en pièce d'un à deux arpents, séparées les unes des autres par des fossés ayant des deux côtés une sorte de petite terrasse formée par le creusage ou le curage annuel. Cette disposition ne convenait pas du tout à une exploitation destinée à servir de modèle. La première chose à faire était l'épierrement du sol et le remplissage de ces fossés inutiles. Tout cela a été fait.

Maintenant les labours se font régulièrement, les planches sont droites d'un bout du clos à l'autre. Les fossés de traverse ont été remplacés par de petites rigoles qui, recevant l'eau directement des rales, les conduisent droit au fossé de ligne. Les nombreux tas de pierres ont disparu pour servir à la confection de six arpents et demi de clôture, et au drainage. Ces améliorations, de même que le drainage de trois pièces, sont figurées sur un des plans qui accompagnent le plan-relief.

Drainage.

Les faibles moyens dont l'administration dispose ne lui ont pas permis d'appliquer le drainage à toutes les terres qui en auraient eu besoin. Elle avait d'ailleurs une autre raison de ne pas se presser. Nous n'avons pas ici comme en Europe l'avantage d'avoir des ingénieurs agricoles, des hommes spéciaux capables de dresser scientifiquement un plan de drainage, et d'en diriger les opérations. Il a donc fallu se contenter des simples indications de la science des livres, et diriger nous mêmes les travaux. La prudence commandait la réserve dans une voie si nouvelle; il fallait aller à petits pas. Un manque de succès eût été des plus compromettants auprès d'un public tout à fait étranger à ce genre d'amélioration, et par là même toujours disposé à critiquer ce qu'il n'a pas encore vu. Nous avons marché néanmoins assez loin pour que la démonstration de l'efficacité du drainage fut complète, et évidente pour le monde. La partie basse des deux jardins figurés sur le plan a reçu un drainage complet, de même que la pièce du haut du champ No. 2. Celle-ci est de 3 $\frac{3}{4}$ arpents. Les deux autres réunies forment 2 arpents 93 perches. En tout environ 6 $\frac{1}{2}$ arpents.

Labours de defoncement.

On a eu garde de négliger ce puissant moyen d'amélioration. Chaque champ en entrant dans l'assolement a reçu un labour aussi profond qu'il a été possible de le donner dans un sol des plus durs, et contenant souvent des pierres cachées sous la surface.

Dépot d'instruments aratoires.

L'école possède un dépôt d'instruments aratoires perfectionnés, lequel se compose d'instruments achetés par la Chambre d'agriculture du Bas-Canada, et de tous les instruments de la ferme. C'est encore là un des moyens matériels d'instruction mis à la disposition des élèves.

Atelier.

L'instruction pratique se complète dans un atelier ou fabrique d'instruments aratoi-